

# Réunions non-mixtes : Ciotti veut la dissolution de l'UNEF, Retailleau dénonce une «provocation à la haine raciale»

Mélanie Luce, la présidente du syndicat étudiant a reconnu mercredi sur Europe 1 que la structure qu'elle dirige organisait des rassemblements interdits aux «blancs».

Par **Le Figaro**

Publié il y a 5 heures,

Mis à jour il y a 4 heures

Le syndicat étudiant de l'UNEF se retrouve, une nouvelle fois, sous le feu des critiques. Dernier épisode mercredi matin : la présidente, Mélanie Luce, a reconnu sur Europe 1 qu'il y avait bien des réunions non-mixtes organisées par son syndicat, interdites aux «blancs», pour évoquer «le racisme». «Ça ne veut pas dire que ce sont des réunions dans lesquelles on prendrait des décisions», a-t-elle jugé bon de souligner.

## «C'est le retour aux origines, à la race»

Invité sur France Inter jeudi matin, Bruno Retailleau a fait part de son indignation. Le président du groupe LR au Sénat souhaite que la présidente de ce syndicat étudiant soit poursuivie en justice. «Je demande au Garde des Sceaux d'utiliser un moyen pour mettre en œuvre l'action publique pour la condamner, ou en tout cas pour rechercher ses responsabilités, pour provocation à la haine raciale», a-t-il réclamé.

L'élus Vendéen, potentiel candidat à la présidentielle de 2022, y voit une nouvelle preuve d'«américanisation» dans le pays, loin du principe d'universalisme à la française. «On est en train d'américaniser la France, de raciaiser les rapports sociaux. La civilisation, c'est le dépassement de la nature par la culture. C'est (pas) le retour aux origines, à la race. C'est terrible ce qu'on vit là. Il faut réagir avec beaucoup de force», a jugé le parlementaire LR. «Je vous rappelle que la citoyenneté française, on ne la doit pas à sa croyance, ni à sa couleur de peau, mais à son mérite», a-t-il voulu rappeler.

## «Une forme de séparatisme»

Un peu plus tard sur France Info, Christophe Castaner a dénoncé le «*clientélisme indigéniste*» de l'UNEF. L'ancien ministre de l'Intérieur, devenu président du groupe LREM à l'Assemblée nationale, a jugé que ces réunions interdites aux blanches représentaient «*une forme de séparatisme*», et qu'il «*faut engager des moyens judiciaires*» à l'encontre du syndicat.

Dès mercredi, le député LR Éric Ciotti avait jugé sur Twitter que «*ce syndicat se sépare de la République*». «*La question de sa dissolution se pose clairement*», a-t-il affirmé, en interpellant le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin. «*Toutes les haines doivent être combattues avec la même détermination*», a voulu rappeler l'élu des Alpes-Maritimes.